

# **FICHE DE POSTE**

Le club ASCPA Pessac est à la recherche d'un éducateur H/F (BEESAN DEJEPS N, MSN+BNSSA ou Licence STAPS ENTRAÎNEUR SPORTIF avec option BNSSA AAN + SSMA) pour début septembre.

Poste à temps partiel (25/30h) évoluant dans un an à un temps plein.

#### **RATTACHEMENT**

ASCPA natation et omnisport

Sous l'autorité hiérarchique du Président de l'ASCPA Natation et/ou de son délégataire.

### **DEFINITION DU POSTE**

Il est technicien chargé d'enseigner et d'encadrer la pratique des activités sportives. Il relève du groupe 2/3 de la CCNS.

### **MISSIONS PRINCIPALES**

## **Missions sportives:**

- Il prépare les séances pédagogiques et les adapte aux publics concernés.
- Il anime toutes ses interventions.
- Il assure le relationnel pédagogique avec les parents.
- Il participe à la mise en place d'activités sportives (compétition, stages, déplacements...).
- Il sélectionne les sportifs en vue des compétitions.

## Mission de développement :

Il participe aux actions de développement de l'activité (prospection, organisation de manifestations en vue de promouvoir l'activité...), en collaboration avec le deuxième éducateur et/ou le président ou ses délégataires.

### Participation à la vie de la section :

- Il peut être amené à assurer l'accueil des adhérents.
- Il participe au compte rendu des activités lors des réunions spécifiques et de l'assemblée générale.

## **AUTONOMIE, RESPONSABILITE, TECHNICITE**

## Responsabilité:

Il est responsable de la seule qualité d'exécution des missions qui lui sont confiées :

- Garantir la bonne utilisation des installations et du matériel mis à sa disposition, garantir la sécurité des sportifs pendant la durée de la séance (initiation, entrainements, compétitions stages...),
- Répondre aux attentes des adhérents (diversité des séances, progression, objectifs de résultats...),
- Garantir le respect de la politique sportive.
- Il n'exerce pas d'encadrement hiérarchique.
- Il peut exercer un rôle de conseil et/ou de coordination d'autres salariés ou stagiaires, mais ne peut en aucun cas en assurer le contrôle.

### **Autonomie:**

- Sous le contrôle du bureau de l'association, il organise son activité en fonction des consignes qui lui sont données.

#### Technicité:

Il possède une **bonne connaissance** des techniques liées à sa fonction d'entraineur :

- Les connaissances sportives de sa discipline
- Les règles encadrant sa discipline (législation, réglementation, sécurité...),
- Des capacités en termes d'organisation et de communication.

## **CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE**

- Poste nécessitant de nombreux déplacements
- Poste avec modulation du temps de travail sur 12 mois. Son emploi du temps dépend naturellement des fluctuations liées à l'activité sportive.

## **LIEU DE TRAVAIL**

 Piscine municipale Caneton av Saint Exupéry
33600 PESSAC

Autres piscines et équipements sportifs selon les compétitions et les stages

Renseignements et Candidatures à adresser à M. Grémillon Stéphane presidenceascpanatation@gmail.com 06 17 13 17 77